



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BAIE-D'URFÉ

Chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Les auditeurs indépendants de la Ville de Baie-D'Urfé, *BCGO s.e.n.c.r.l.*, ont déclaré que les états financiers présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Baie-D'Urfé au 31 décembre 2020. Les résultats de ses activités, les variations de ses actifs financiers et de ses flux de trésorerie financiers pour la fin de l'exercice sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le Conseil et moi-même tenons à féliciter la trésorière, **Julie MacDowell**, avec le soutien de l'équipe des finances, pour leur excellente gestion de nos dossiers financiers et pour avoir fourni les informations aux auditeurs de manière très professionnelle, complète et opportune pendant la pandémie de COVID-19 pour la deuxième année consécutive.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020



Pour l'année 2020, les revenus des activités financières de fonctionnement de la ville se sont élevés à 22 665 061 \$, tandis que les dépenses diminuées des affectations ont totalisé 19 709 190 \$. La Ville a donc terminé l'année 2020 avec un excédent de 2 955 871 \$.

Ce dernier s'explique par des revenus supplémentaires de 1,4 million \$, principalement liés aux droits de mutation (505 958 \$), à de nouvelles recettes fiscales dans le secteur non résidentiel (288 040 \$) et à diverses subventions pour la COVID-19 que la Ville a reçues en 2020 (554 242 \$).

De plus, des économies de 1,5 million \$ ont été réalisées dans le cadre de nos opérations régulières tout en maintenant les services à la communauté. Ces économies (252 658 \$) proviennent notamment des dépenses qui n'ont pas été réalisées en raison des restrictions imposées par la santé publique lors de la pandémie, soit principalement la réduction des heures supplémentaires dans le service des loisirs et de la culture, plusieurs programmes citoyens en lien avec l'environnement et des réductions dans les dépenses relatives à la sécurité publique.

La Ville a réalisé des économies budgétaires de 903 570 \$ grâce à l'utilisation de ses excédents accumulés et de ses réserves financières à son budget opérationnel pour l'entretien des bâtiments, les services juridiques, les services d'arboriculture et divers autres projets. La Ville a reçu des fonds du programme de subvention de la taxe sur l'essence (370 872 \$) qui a financé certains projets d'investissement pour 2020.



EXCÉDENT BUDGÉTAIRE DE 2020

La Ville a entrepris son exercice 2020 avec un excédent non affecté (libre) de 3 639 184 \$ et des fonds réservés incluant les excédents affectés de 5 554 599 \$ pour un total de 9 193 783 \$.

À la fin de son exercice financier, la Ville a enregistré un excédent de fonctionnement de 2,9 millions \$. Au 31 décembre 2020, l'excédent non affecté (libre) était de 8 001 871 \$ et les fonds réservés incluant les excédents affectés de 3 385 464 \$ pour un total de 11 387 335 \$.

	EXCÉDENT NON AFFECTÉ	EXCÉDENT AFFECTÉ	RÉSERVES FINANCIÈRES	FONDS DE ROULEMENT	TOTAL
Solde (1^{er} janvier)	3 639 184 \$	3 567 934 \$	1 257 136 \$	729 529 \$	9 193 783 \$
Excédent pour l'année	2 955 871 \$				2 955 871 \$
Allocations					
Excédent affecté	1 851 907 \$	(1 851 907 \$)			
Réserves financières	103 139 \$		(103 139 \$)		
Excédent des activités liées aux immobilisations			171 388 \$		171 388 \$
Activités d'exploitation	(270 247 \$)	(457 485 \$)	(268 \$)	119 246 \$	(608 754 \$)
Projets d'investissement	(277 983 \$)	500 896 \$	(21 271 \$)	(526 595 \$)	(324 953 \$)
Solde (31 décembre)	8 001 871 \$	1 759 438 \$	1 303 846 \$	322 180 \$	11 387 335 \$

Le financement de nombreux projets prévus au plan d'investissement triennal 2021, 2022 et 2023, tels que les rénovations de l'Hôtel de Ville, l'entretien des bâtiments de la Ville, les travaux de stabilisation des berges, l'amélioration des parcs et l'acquisition de certains équipements routiers municipaux, sera assuré en tout ou en partie dans les fonds de réserves, soit l'excédent accumulé, la réserve financière et les fonds de réserve de la Ville.

Une partie de l'excédent de fin d'année 2020 sera également gardée en réserve afin de faire face aux augmentations anticipées des dépenses d'agglomération de la Ville de Montréal.





DÉPENSES EN CAPITAL ET DETTE À LONG TERME POUR 2020



En 2020, la Ville a réalisé des projets d'investissement totalisant 1 087 712 \$.

Voici quelques projets marquants :

- » Programme d'asphaltage général (628 766 \$);
- » Équipement de voirie municipale - véhicules et équipement lourd (226 766 \$);
- » Programme de drainage (118 144 \$);
- » Infrastructure des parcs et terrains de jeux - (Pumptrack, 90 814 \$);
- » Espace récréatif canin Bertold (21 491 \$).

Notre dette à long terme s'élevait à 372 300 \$ (soit une diminution de 327 800 \$ par rapport à 2019). De ce montant, 73 890 \$

est subventionnée par le gouvernement du Québec, alors que le solde de 298 410 \$ est uniquement récupéré auprès des secteurs résidentiel et/ou industriel par l'entremise des taxes d'améliorations locales.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2020



La rémunération de tous les membres du Conseil doit être incluse dans le rapport financier et être publiée sur le site Web de la Ville. L'information est disponible sur le site web de notre Ville sous la rubrique Profil financier (section 2020) – Rémunération des élus.

Le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2020 est maintenant disponible sur le site Web de la ville au www.baie-durfe.qc.ca

Respectueusement présenté par : **La mairesse Heidi Ektvedt**



Message de la mairesse

Heidi Ektvedt

Nous entamons le mois de juin avec un regard optimiste à plusieurs niveaux, d'autant plus que les citoyens de Baie-D'Urfé ont le taux de vaccination le plus élevé de l'Ouest-de-l'Île. Bien que cela soit prometteur, nous savons que l'objectif du gouvernement du Québec est d'atteindre plus de 75 %. Baie-D'Urfé a largement dépassé ces objectifs au sein de notre population plus âgée, et j'espère que cette tendance se poursuivra lorsque les groupes prioritaires incluront nos jeunes citoyens. L'aéroport Montréal-Trudeau a ouvert progressivement un site de vaccination au volant, ce qui constitue un autre modèle, et il a été formidable d'avoir eu un aperçu du site avant son lancement. Les résidents de Maxwell ont eu l'occasion de recevoir leur deuxième dose. Si tout se passe comme prévu, toutes nos résidences pour personnes âgées (4) auront été vaccinées au moment où vous lirez ces lignes. Continuons à avancer dans la bonne direction Baie-D'Urfé !

La réouverture du débat linguistique par le dépôt à l'Assemblée nationale du projet de loi 96 « Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français », a soulevé de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne la possibilité pour les municipalités officiellement reconnues comme villes bilingues, dont la Ville de Baie-D'Urfé, de conserver leur statut bilingue.

Baie-D'Urfé est fière d'offrir ses services à la population dans les deux langues officielles. Soyez assurés que le conseil municipal

fera tout en son pouvoir pour que la ville conserve son statut bilingue et prendra, en temps opportun, toutes les mesures nécessaires pour utiliser les dispositions habilitantes du projet de loi 96, y compris l'adoption imminente d'une résolution à cette fin.

Nos clubs de loisirs ont dû réimaginer leurs opérations et trouver des moyens créatifs de gérer les protocoles COVID-19 au cours de la dernière année. Leur travail acharné a porté ses fruits et il est stimulant de voir les activités récréatives estivales en plein air reprendre leur programmation : le bruit des balles sur les courts de tennis, la vue paisible des bateaux à l'eau, le camp d'été de voile pour les jeunes et la saison de la piscine du BDAC qui arrive bientôt. Compte tenu de l'incertitude qui règne à l'approche de ce deuxième été, nous avons estimé qu'il était extrêmement important de garder la piscine ouverte pour une saison complète de 12 semaines ET d'offrir à nouveau aux résidents une occasion GRATUITE d'accès non programmé. Les bénévoles du BDAC ont travaillé sans relâche pour mettre sur pied une saison de programmation passionnante qui sera offerte séparément dans le cadre d'une structure tarifaire.

L'année qui vient de s'écouler a prouvé une fois de plus la chance que nous avons d'avoir des organisations bénévoles locales aussi dévouées qui travaillent avec un **GRAND cœur** au sein de leur communauté locale.